



Politique économique du Québec : des secteurs économiques qui répondent aux enjeux environnementaux sont enfin mis à contribution

Montréal, le 7 octobre 2013 – Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) est agréablement surpris par la nouvelle politique économique présentée aujourd'hui par la Première ministre du Québec, Pauline Marois et par le ministre des Finances, Nicolas Marceau.

Pour Philippe Bourke, directeur général du RNCREQ, qui était présent au dévoilement de la politique, « le gouvernement actuel fait la démonstration qu'il est possible de favoriser le développement économique dans des secteurs qui répondent aux grandes problématiques environnementales. La politique économique montre par ailleurs que le gouvernement se soucie que les choix économiques se répercutent dans l'ensemble des régions, ajoute-t-il, et non pas uniquement dans les grands centres ou dans le Nord par exemple.»

Pour le RNCREQ, quatre bons choix d'investissements se démarquent d'un point de vue environnemental : 1- le soutien à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables via le crédit d'impôt Éco Rénov ; 2- l'utilisation des surplus d'électricité pour attirer des investissements dans les secteurs de l'économie verte ; 3- une politique industrielle qui intègre des exigences environnementales dans les appels d'offre publics et parapublics et qui met en place un programme d'éco-performance pour les entreprises ; 4- le soutien au développement de l'électrification des transports.

Toutefois, le RNCREQ souligne que les gains environnementaux escomptés, bien que réels, ne feront pas sentir à court terme. Or il y a urgence d'agir pour lutter contre les changements climatiques et pour réduire la consommation de pétrole. L'électrification des transports ne peut répondre à elle seule à ces objectifs. **D'autres investissements auraient dû être considérés pour améliorer la mobilité** : transports collectifs, transport des marchandises, transport actif, biocarburants, etc. « Les attentes du RNCREQ demeurent donc très élevées envers la prochaine politique énergétique et celle de mobilité durable », conclut Philippe Bourke.

Aussi, comme les perspectives d'emplois dans le secteur de l'exploitation des hydrocarbures sont pour l'instant hypothétiques, le RNCREQ estime qu'il est prématuré de compter sur cette avenue de développement, qui n'a pas sa place dans cette politique.

Enfin, le RNCREQ encourage fortement le gouvernement du Québec, comme il l'a fait pour le programme de rénovation résidentielle, à verdir le programme d'investissement public de rénovation et de modernisation des écoles et des infrastructures communautaires de sport et de loisir. Partout où on le peut, on doit encourager les mesures d'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables.

- 30 -

Source :

Anne-Marie Gagnon, responsable des communications

514 861-7022 poste 24

annemarie.gagnon@rncreq.org